

7 septembre 1999 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les projets locaux de la ville de Saint-Pierre (hôpital, programme eau et assainissement), l'aide de l'Etat et l'éventuelle révision du statut de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Pierre le 7 septembre 1999.

Monsieur le Maire,

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Elus représentants de Saint-Pierre,

Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Conseiller Economique et social,

Mesdames et Messieurs,

C'est croyez-le bien, il ne s'agit pas là d'une formule de politesse avec beaucoup de plaisir que je retrouve la Mairie de Saint-Pierre. Vous l'avez évoqué tout à l'heure, douze ans après mon dernier déplacement dans l'Archipel £ et je n'ai pas oublié votre accueil chaleureux d'alors, et je suis vraiment heureux de me retrouver parmi vous.

Je vous remercie, Monsieur le Maire, des paroles que vous avez prononcées, elles m'ont beaucoup touché. Je tiens à saluer votre engagement au service de la collectivité, hier comme Président du Conseil Général, aujourd'hui comme Maire de Saint-Pierre.

Malgré, vous l'avez évoqué hélas à juste titre, une situation financière difficile, vous avez su engager et conduire des améliorations de vos infrastructures et aussi plusieurs projets importants. La reconstruction de l'Hôpital de Saint-Pierre, qui aura nécessité la révision préalable du Foyer Saint-Jacques par la commune. Ce nouveau Centre Hospitalier François Dunan sera un élément essentiel de cohésion sociale et renforcera la confiance des habitants de Saint-Pierre et Miquelon dans leur système de santé. En outre, le fait que la reconstruction s'effectue au centre ville permettra à l'hôpital de conserver son rôle au cœur de la vie locale. Ayant été, pendant dix-huit ans, Président de l'Assistance Publique de Paris, je me suis toujours beaucoup intéressé au problème de la localisation et de la réhabilitation des hôpitaux, je crois que ce que vous avez fait ici est bien fait.

Je citerai aussi votre ambitieux programme eau et assainissement qui, bien sûr, répondait à une exigence sanitaire, mais qui constitue également un préalable à une relance de l'activité touristique à laquelle pour ma part, je crois, même si vous le dites, avec humour et sans conviction réelle, votre brouillard et vos neiges n'attirent pas spontanément les touristes. Voyez l'Irlande qui tire de ses brouillards qui sont au moins aussi épais que les vôtres des ressources touristiques extrêmement importantes. Le coût élevé des travaux, nécessite bien sûr la mobilisation de tous. L'Etat assume sa responsabilité au titre naturellement de la solidarité nationale et il va de soi qu'il va continuer à le faire, le Ministre vous l'a dit et j'espère que vous ne serez pas déçu.

Vous évoquez, Monsieur le Maire, avec quelque regret, cette nécessité d'une aide venue de la Métropole, car nul ne doute que le tempérament des hommes et des femmes ici, n'est pas celui qui se satisfait de l'assistance, personne ne peut de ce point de vue vous soupçonner.

Et je voudrais saluer votre esprit d'entreprise et de responsabilité. Mais néanmoins, vous le savez mieux que quiconque, la commande publique demeure l'un des éléments déterminants de votre vie économique, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le 4ème Contrat de Plan doit prendre en compte cette réalité, mais également vous aider à poursuivre votre diversification économique. Il est donc souhaitable que la dotation de l'Etat au titre du Contrat de Plan soit rapidement annoncée, je sais que c'est l'intention du Ministre compétent, ceci pour confirmer les financements de la reconstruction de l'hôpital que j'évoquais à l'instant, mais aussi ceux qui permettront la réfection du Port de Saint-Pierre.

Faut-il, pour autant, comme vous le souhaitiez, réviser le statut de Saint-Pierre et Miquelon ? On peut débattre de la répartition des rentrées fiscales et réfléchir à un dispositif de péréquation qui recueille un consensus aussi large que possible. Je ne pense pas, quant à moi, mais c'est un avis personnel que je donne, que nous devions remettre en cause l'esprit, je dis bien l'esprit de la réforme statutaire de 1985 qui au total s'est avérée avoir été, je le crois, une bonne réforme. L'audit sur les finances publiques de la commune de Saint-Pierre, que vous avez commandé, vous permettra de prendre les décisions, qu'à ce titre vous jugerez nécessaires.

Vous avez raison Monsieur le Maire de vouloir assumer vos responsabilités dans une situation financière assainie. Sachez que vous pourrez toujours compter sur la solidarité légitime, non pas sur l'assistance, de la Métropole.

Vous rappeliez tout à l'heure que vous étiez français, personne n'en doute, deux fois disiez-vous en citant le Général Billotte et faisant allusion à votre caractère, ce n'est pas impossible, je ne contesterais pas. C'est une raison de plus pour que la Métropole assure la solidarité qui est dans sa vocation légitime à l'égard de cette terre ultramarine, qui est la plus. Vous avez rappelé, Monsieur le Maire, l'attachement de ce Territoire à la mère patrie. La Métropole sera, je vous en donne l'assurance, à vos côtés pour que vous puissiez maîtriser au mieux un destin qui toujours été prestigieux, quels que soient les avatars que vous avez connus, quel que soit le cours de l'histoire, ce destin a toujours été prestigieux et il est dans le cœur et dans l'âme des Saint-Pierrais et des Miquelonais, qu'il en soit ainsi, et donc cela ne changera pas.

Permettez moi, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous redire, en mon nom personnel, au nom de mon épouse qui se réjouissait de venir elle, pour la première fois dans l'Île et qui reviendra peut-être au titre de l'Hôpital et de son Association sur les Hôpitaux de France ma gratitude pour votre accueil auquel, elle et moi, sommes particulièrement sensibles.

Je vous remercie.\